
Bilan annuel du programme équiwatt

2023

Objectif

Ce rapport annuel est élaboré conformément à la conclusion 7 du préavis N° 2022/01, « Renforcement du programme équiwatt dans le cadre du Plan climat. Complément de financement pour 2022 et financement du programme pour la période 2023 à 2026 » :

«Le Conseil communal de Lausanne décide [...] de prendre acte que la Municipalité présentera chaque année un bilan détaillé des effets du programme équiwatt».

Sommaire

I.	Ressources humaines	3
II.	Résultats quantitatifs globaux	4
1.	Méthodologie	4
2.	Bilan global	4
3.	Graphiques	4
III.	Bilan par plans d'action	6
4.	Incitation au changement de comportement	6
4.1.	Campagne voyages	6
4.2.	Campagne numérique	8
4.3.	Campagne hivernale	9
4.4.	Collectes d'anciens téléphones et tablettes (projet NoOPS)	10
4.5.	Activation de quartier	11
4.6.	Participation à des événements	12
4.7.	Conclusion et perspectives pour 2024	13
5.	Soutien aux entreprises	13
5.1.	Communication	14
5.2.	Analyses des potentiels d'économie au sein des PME	15
5.3.	Audits PEIK	16
5.4.	Subventions à la réalisation	16
5.5.	Prêt à 0% d'intérêt	17
5.6.	Conclusion et perspectives pour 2024	17
6.	Opérations éco-sociales	17
6.1.	Communication	18
6.2.	Résultats	18
6.3.	Conclusion et perspectives pour 2024	18
7.	Opérations éco-logements	19
7.1.	Communication	19
7.2.	Résultats	19
7.3.	Conclusion et perspectives pour 2024	19
8.	Optimisation des réglages de chaufferies d'immeubles	20
8.1.	Communication	20
8.2.	Résultats	20
8.3.	Conclusion et perspectives pour 2024	20
9.	Kit équiwatt	21
9.1.	Communication	21
9.2.	Résultats	21
9.3.	Conclusion et perspectives pour 2024	22
10.	Subvention électroménager	22
10.1.	Communication	22
10.2.	Résultats	23
10.3.	Conclusion et perspectives pour 2024	23
11.	Projet annuel pour les particuliers	23
11.1.	Communication	23
11.2.	Résultats	24
11.3.	Conclusion et perspectives pour 2024	24
12.	Analyse du potentiel d'optimisation des bâtiments de l'administration	24
12.1.	Bâtiments analysés	24
12.2.	Projets accompagnés	25
12.3.	Conclusion et perspectives pour 2024	25
13.	Soutien à la rénovation du bâti	25
13.1.	Communication	25
13.2.	Service de conseil en rénovation énergétique	26
13.3.	Subvention d'assistatance à la maîtrise d'ouvrage	26
13.4.	Perspectives pour 2024	27

I. RESSOURCES HUMAINES

Le tableau qui suit résume les ressources humaines du programme équiwatt pour 2023. Ces personnes sont engagées au sein de la division Politique énergétique du Secrétariat général des SIL, dont le responsable, Baptiste Antille, est également le responsable général d'équiwatt.

La division Communication institutionnelle gère la communication du programme. Cette activité représente un 50% réparti entre plusieurs personnes.

Fonction	Prénom et nom	Actions	Taux d'activité	Période d'activité en 2023
Spécialiste en économies d'énergie	Damien Pilloud	<ul style="list-style-type: none"> - Opérations éco-social - éco-logements - optimisation des chaufferies - kit équiwatt - prime électroménager - projet annuel pour les particuliers 	100%	1.01 – 31.12
Spécialiste en économies d'énergie	Nadia Correa*	<ul style="list-style-type: none"> - soutien aux entreprises 	80%	1.01 – 30.09*
Spécialiste en économies d'énergie	Florentin Parlier	<ul style="list-style-type: none"> - soutien aux entreprises 	90%	01.11 – 31.12
Assistant administratif	Pascal Krummen	<ul style="list-style-type: none"> - kit équiwatt - prime électroménager - subventions mobilité électrique - soutien aux entreprises 	40%	1.01 – 31.12
Spécialiste en économies d'énergie	Alexane Dubois	<ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation à l'efficacité énergétique 	60%	1.01 – 31.12
Conseiller en économies d'énergie	Christophe Vurlod	<ul style="list-style-type: none"> - kit équiwatt - éco-social - éco-logements 	100%	1.01 – 31.12
Assistant administratif	Ermanno Castelli	<ul style="list-style-type: none"> - kit équiwatt - éco-social - éco-logements 	40%	1.09 – 31.12
Spécialiste en économies d'énergie	Yves Merz	<ul style="list-style-type: none"> - soutien à la rénovation thermique du bâti 	80%	1.01 – 31.12
Ingénieur énergéticien	Lucas Crochet	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du potentiel d'économie d'énergie des bâtiments de l'administration - Accompagnement à la réalisation des projets de rénovation des bâtiments de l'administration 	80%	01.07 – 31.12

*Départ et remplacement par Florentin Parlier.

II. RÉSULTATS QUANTITATIFS GLOBAUX

1. Méthodologie

Les économies d'énergie générées par équiwatt sont calculées en économies annuelles d'électricité et de chaleur. L'économie réalisée par un projet est pérenne et s'appliquera donc chaque année. Les graphiques d'économies cumulées additionnent les économies annuelles réalisées depuis le lancement d'équiwatt.

Les économies d'électricité et de chaleur sont converties en réduction des émissions de CO₂-eq sur la base des facteurs définis par le Plan climat de Lausanne.

Pour déterminer le coût de la tonne de CO₂-eq économisée, les économies annuelles doivent être considérées sur toute leur durée de vie.

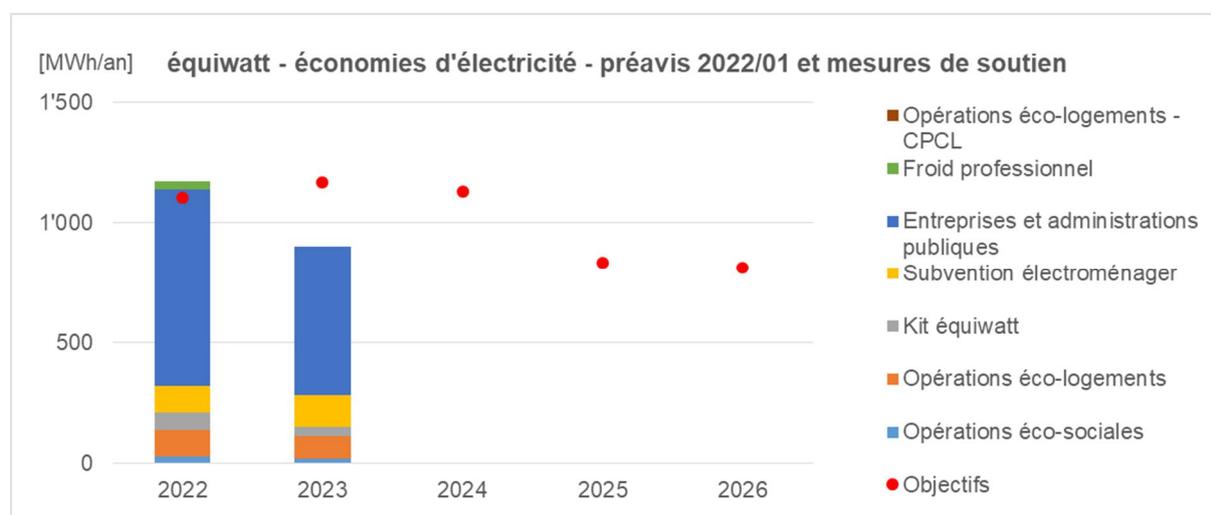
2. Bilan global

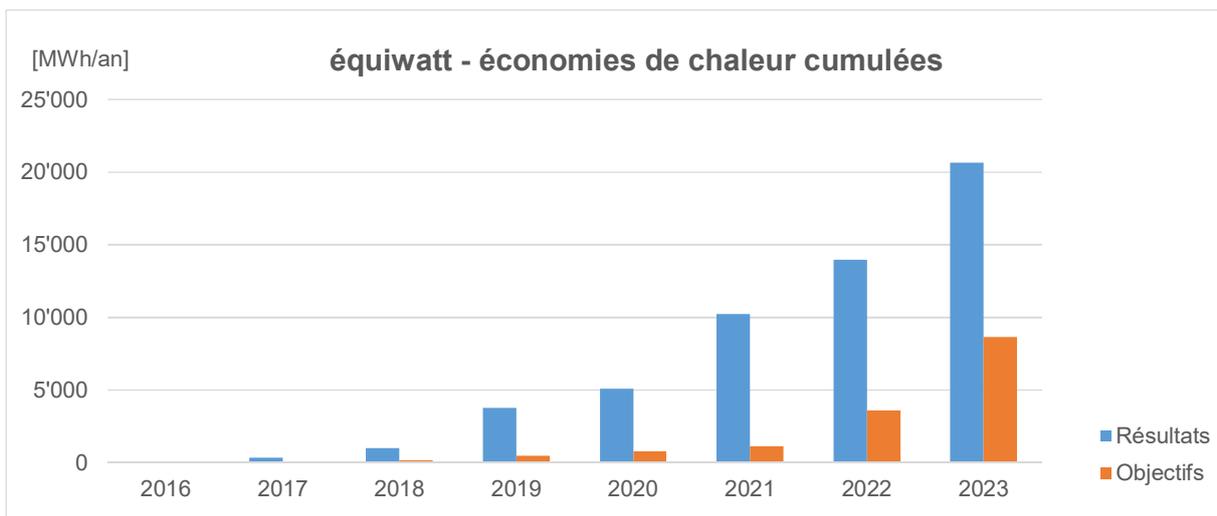
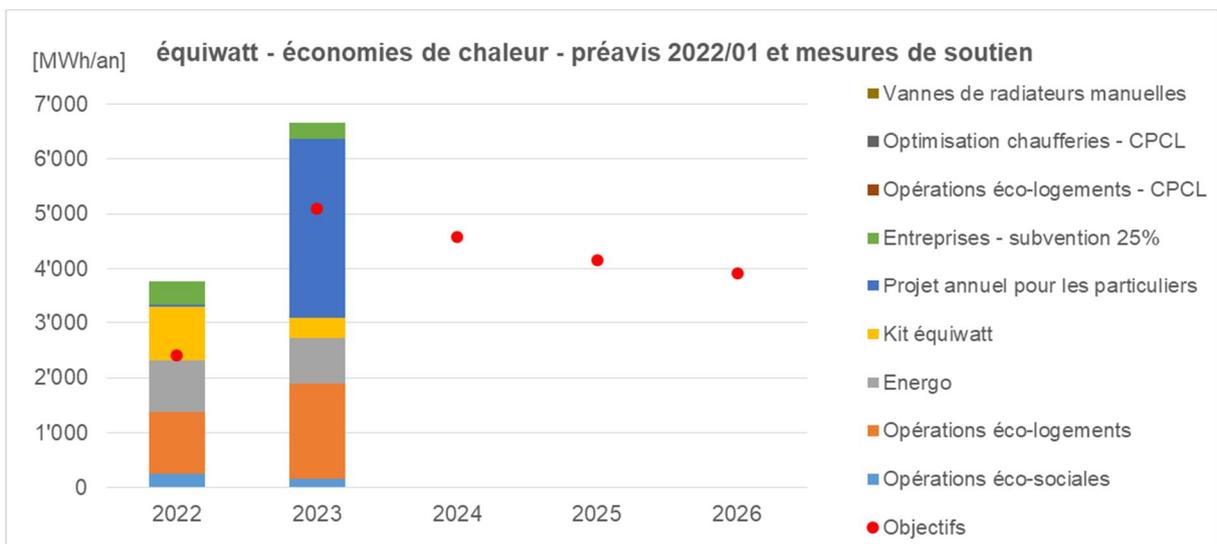
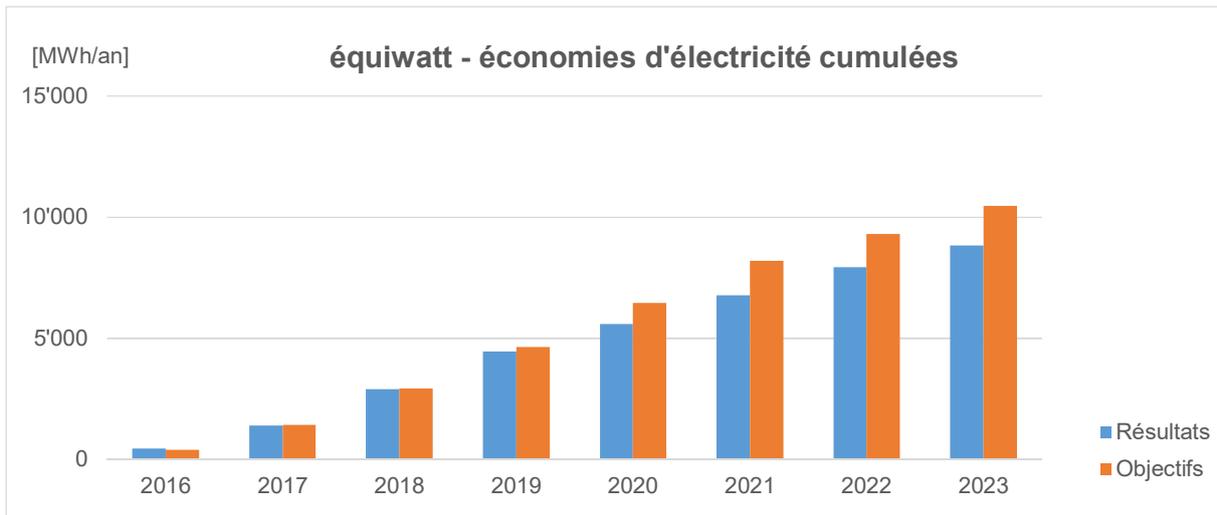
En matière d'atteinte des objectifs, sur la base des graphiques du chapitre 2, les observations suivantes peuvent être effectuées :

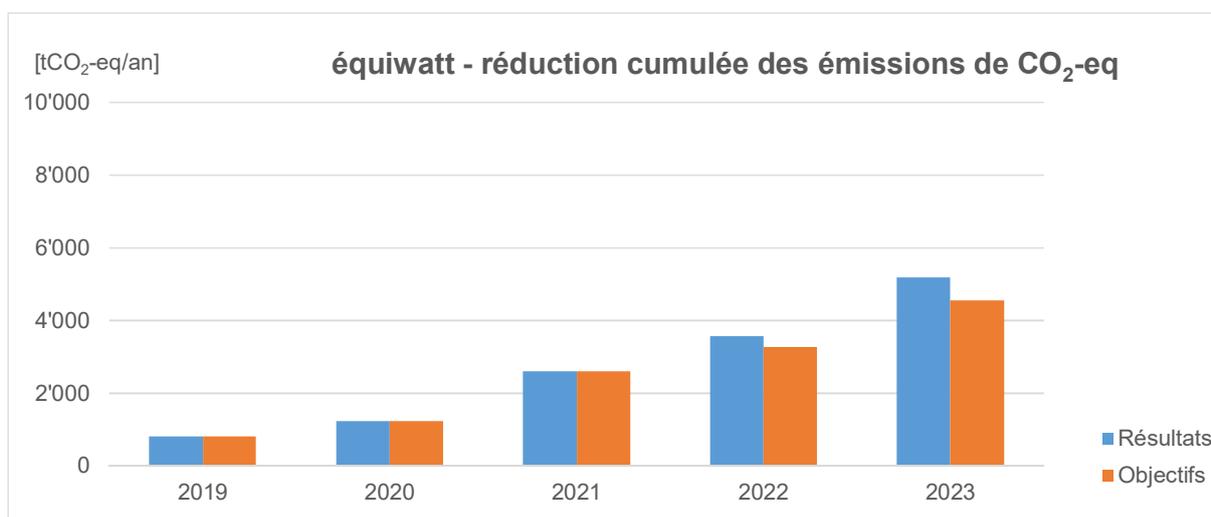
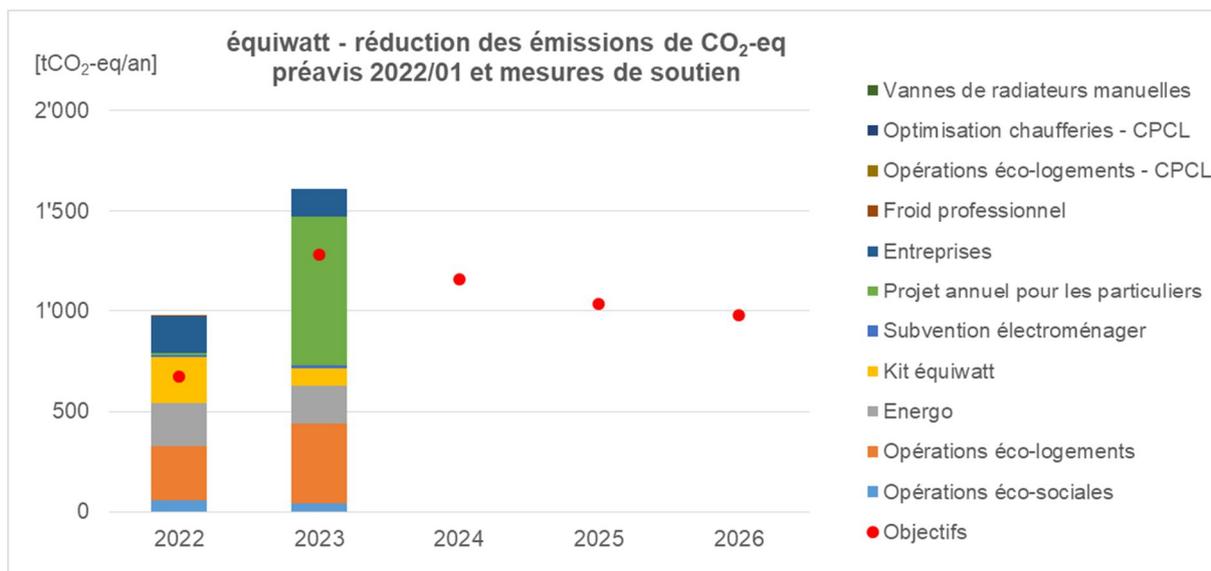
- les économies d'électricité réalisées sont inférieures de 20% à l'objectif annuel 2023,
- les économies de chaleur réalisées sont supérieures de 30% à l'objectif annuel 2023,
- la réduction des émissions de CO₂-eq est supérieure de 25% à l'objectif annuel 2023,
- la réduction cumulée des émissions de CO₂-eq est supérieure de 14% aux objectifs 2019 à 2023.

Les objectifs sont définis par le préavis n° 2022/01, auxquels s'ajoutent les objectifs fixés pour les mesures extraordinaires de soutien aux ménages et aux entreprises touchés par la hausse des tarifs de l'énergie prises par les Municipalité en 2023.

3. Graphiques







III. BILAN PAR PLANS D'ACTION

4. Incitation au changement de comportement

Le plan d'action d'incitation au changement de comportement a pour objectif général d'encourager les économies d'énergie et la diminution des émissions de CO₂ auprès du grand public lausannois. Le but est à la fois de favoriser l'adoption de comportements qui réduisent de manière directe la consommation énergétique et d'inciter à une réflexion plus approfondie sur nos modes de vie gourmands en énergie. Durant l'année 2023, des actions d'incitation au changement de comportement ont été déployées dans le cadre de trois campagnes thématiques, des événements ainsi qu'à travers plusieurs projets entrepris avec des partenaires divers.

4.1. Campagne voyages

Cette campagne s'est déroulée entre avril et juin 2023. A l'approche des vacances d'été, l'objectif était d'encourager la population à favoriser les voyages en train. Celui-ci est en effet le mode de transport le moins émetteur de CO₂ (en-dehors du vélo et de la marche) et de très nombreuses destinations en Europe sont accessibles facilement par ce biais. Dans le cadre de cette campagne, les actions suivantes ont été déployées :

- collaboration avec la jeune start-up lausannoise ebooqueen, qui a développé une plateforme de voyages durables ;
- organisation d'un concours qui demandait de deviner des destinations accessibles en train en quelques heures depuis Lausanne sur la base d'enregistrements audio descriptifs ;
- tirage au sort à l'issue du concours permettant de gagner trois voyages en train dans des villes européennes ainsi que 50 « kits de voyage » contenant plusieurs accessoires permettant de rendre son voyage agréable (livre, masque de sommeil, biscuits, carnet et stylo) ;
- création de la page écogestes « Voyagez l'esprit léger ! » dédiée à la thématique des voyages.



L'objectif de cette campagne était d'obtenir 300 inscriptions au concours organisé avec ebooqueen. Afin de diffuser et promouvoir la campagne, les canaux de communication suivants ont été utilisés :

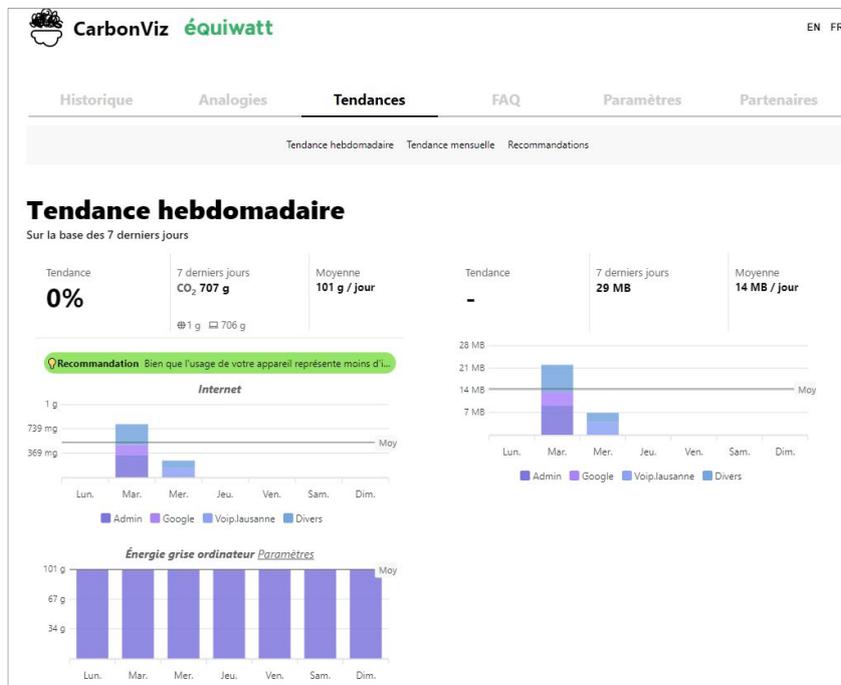
- site internet équiwatt : page dédiée au concours et page écogestes ;
- page Facebook SiL : quatre publications ;
- compte Instagram Ville : une story, repartagée sur les comptes The Lausanner et ebooqueen ;
- compte Instagram ebooqueen : deux stories ;
- brève sur le site internet de la Ville ;
- animation sur les écrans des bus TL pendant une semaine ;
- newsletter équiwatt pour les particuliers ;
- article dans le journal communal.

Au total, 1'045 participations au concours ont été recensées. L'objectif a donc très largement été atteint et le taux de participation est très satisfaisant. Des retours particulièrement positifs ont été reçus de participantes et participants, qui ont apprécié tant le format du concours que les lots offerts.

4.2. Campagne numérique

La deuxième campagne de l'année s'est déroulée entre septembre et novembre 2023. Elle avait pour thème la consommation d'énergie numérique et visait à permettre à chacune et chacun de conscientiser son propre impact à travers une réflexion sur ses pratiques personnelles. Pour cette campagne, les actions suivantes ont été déployées :

- poursuite de la collaboration avec la HEIG-VD dans le développement de l'outil CarbonViz, qui permet de suivre sa consommation d'énergie numérique en ligne (ci-dessous, capture d'écran du rapport hebdomadaire proposé par CarbonViz à ses utilisateurs) ;
- mise en place d'un challenge sur quatre semaines avec un défi hebdomadaire s'appuyant sur les fonctions et l'utilisation de CarbonViz ;
- tirage au sort à l'issue du challenge permettant de gagner des bons pour des activités dans les Halles sportives de Beaulieu ;
- mise en avant de la page écogestes « Pour un numérique écologique » contenant conseils et recommandations pour réduire sa consommation d'énergie numérique.



L'objectif de cette campagne était d'obtenir 100 inscriptions au challenge numérique. Afin de diffuser et promouvoir la campagne, les canaux de communication suivants ont été utilisés:

- site internet équiwatt : page dédiée au concours et page écogestes ;
- pages Facebook SiL et Ville : cinq publications au total ;
- Instagram Ville : une story ;
- accroche et brève sur le site internet de la Ville ;
- accroche sur le site internet des SiL ;
- newsletter équiwatt pour les particuliers ;
- article dans le journal communal ;
- rappel hebdomadaire par email aux personnes inscrites au challenge.

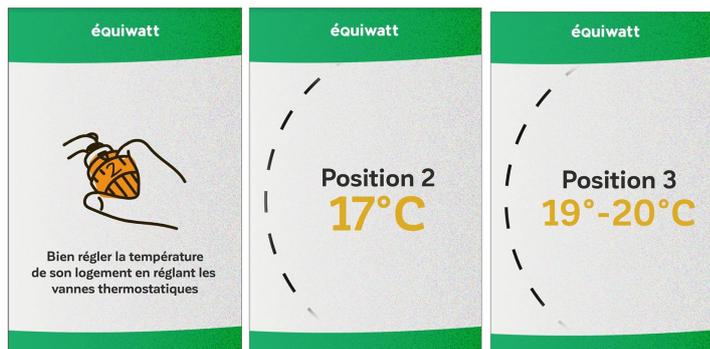
Au total, 48 personnes se sont inscrites au challenge. L'objectif n'a donc pas été atteint mais ce résultat est à mettre en perspective avec des problèmes techniques qui ont été rencontrés durant la campagne. En effet, une erreur s'étant glissée sur une page a empêché pendant plusieurs jours la validation du formulaire d'inscription. Suite à une analyse, il a été estimé qu'environ 400 personnes n'ont pas été en mesure de valider leur inscription après avoir rempli le formulaire. Bien que cela soit regrettable, cette analyse nous montre que le bilan mitigé de cette action n'est pas le résultat d'un manque d'intérêt de la part du public par rapport à cette thématique ou ce format d'action. En outre, 91 personnes ont téléchargé CarbonViz entre septembre et octobre 2023. Cela suggère qu'une cinquantaine de personnes supplémentaires se sont intéressées à l'outil indépendamment du concours qui y était lié. Les enseignements tirés de cet incident seront utiles dans les réflexions qui accompagneront la conception de futures campagnes.

4.3. Campagne hivernale

La troisième campagne s'est déroulée entre novembre 2023 et mars 2024. Initialement prévue comme une campagne axée, comme l'année précédente, sur le risque de pénurie d'énergie, le contexte plus favorable a amené à une modification du message central. Dans le cadre de cette campagne, l'accent a été mis sur le confort. L'idée était de mettre en avant les éco-gestes importants en période hivernale (limiter le chauffage par exemple) tout en suggérant des astuces pour rester confortable et créer une ambiance « cocooning » chez soi (utiliser des couvertures, cuisiner des plats réconfortants, etc.). Dans le cadre de cette campagne, les actions suivantes ont été déployées :

- développement d'un flyer A5 recto-verso à annexer aux factures d'électricité reprenant les gestes essentiels à appliquer pendant l'hiver ;
- mise à jour de l'affiche « Préservons ensemble notre énergie » destinée aux bureaux de l'administration ;
- élaboration d'une campagne de communication spécifique à Instagram ;
- mise en avant de la page éco-gestes « L'hiver bien au chaud ».

Pour cette campagne, l'accent a été mis sur la communication digitale afin de tester en particulier le succès des story Instagram. Ce canal de communication n'avait que peu été exploité jusque-là et le but était donc d'en mesurer l'impact dans la perspective de l'inclure davantage dans de futurs plans de communication. Pour chaque story, une série de 3 animations a été publiée à la suite (une introduction, une question sous forme de quizz et une information permettant de répondre à la question). Les objectifs fixés étaient d'obtenir 8'000 vues sur l'ensemble des stories publiées dans le cadre de cette campagne ainsi qu'un taux de réponse de 5 % aux quizz et sondages inclus dans chaque story. Un taux de rétention moyen de 50 % était également visé, c'est-à-dire la moitié des personnes allant jusqu'au bout de la série (3 animations).



Les canaux de communication suivants ont été utilisés pour promouvoir la campagne :

- Instagram Ville : série de 11 stories avec du contenu informatif et des quizz/sondage (publication hebdomadaire entre décembre 2023 et mars 2024) ;
- flyer A5 recto-verso envoyé à tous les ménages avec leur facture d'électricité entre décembre 2023 et février 2024 ;
- Facebook SiL : une publication ;
- newsletter équiwatt pour les particuliers ;
- newsletter interne SiL ;
- article dans le journal communal.

Au terme de la campagne, les stories Instagram ont totalisé 8'500 vues et le taux de réponse aux quizz a été de 18 % en moyenne. Les séries de stories ont également eu en moyenne un taux de rétention de 85 %. Les objectifs ont donc été atteints et ces résultats sont satisfaisants. Ils suggèrent en effet que le contenu publié a su retenir l'attention sur Instagram (taux de rétention très bon) et que les quizz en ligne sont une bonne manière d'attiser l'intérêt.

En plus des objectifs qui avaient été fixés, le flyer annexé aux factures semble avoir été apprécié. Plusieurs retours positifs à ce sujet de la part de clients l'ayant reçu confirment l'intérêt de ce type support pour communiquer auprès de l'ensemble de la population.

4.4. Collectes d'anciens téléphones et tablettes (projet NoOPS)

Le lancement du projet NoOPS Ville a eu lieu en mai 2023. Ce projet est mené en collaboration avec le SOI, la déléguée à la durabilité et l'association NoOPS et il fait l'objet d'une convention pour une durée de trois ans (jusqu'à fin 2025, renouvelable). Il a pour objectif de collecter un maximum d'anciens téléphones et tablettes afin de leur donner une deuxième vie, soit par le reconditionnement des appareils toujours fonctionnels soit par le recyclage des différents composants pour les autres. Le projet se déploie sur trois axes : (1) mise à disposition de boîtes de collecte publiques permanentes ou temporaires, (2) collecte annuelle auprès du personnel de la Ville, (3) participation à des événements publics.

Pour le lancement de l'initiative, les actions suivantes ont été réalisées durant l'année 2023 :

- fabrication de 11 boîtes de collecte avec le logo Ville de Lausanne, en bois et en carton ;
- conception et fabrication d'affiches de présentation, visuels et textes, avec la collaboration du Bureau de la communication de la Ville ;
- conception et fabrication de 11 trépieds permettant le support de la boîte de collecte et de l'affiche par les apprentis du C-FOR ;
- installation de 7 boîtes de collecte dans des guichets publics de l'administration, dont 3 de manière ponctuelle (du 2 au 31 mai) et 4 de manière permanente ;
- installation de 4 boîtes de collecte dans des sites de l'administration du 2 au 31 mai ;
- tenue d'un stand au marché par équiwatt et l'association NoOPS ;
- récupération du stock de téléphones des objets trouvés de la police et dont la date légale de conservation était échuë ;
- participation au Festival des ressources.



Afin de promouvoir le projet, un plan de communication a été déployé comme suit :

- création d'une page web dédiée au projet ;
- publication d'un communiqué de presse ;
- focus sur le site web de la Ville et l'intranet ;
- annonce dans la newsletter équiwatt pour les particuliers ;
- actualité municipale ;
- article dans le journal communal ;
- publications sur les réseaux sociaux de la Ville et des SiL.

Au total 1'344 appareils ont été collectés en 2023, dont 351 grâce aux boîtes de collecte et 993 par le biais des objets trouvés de la police. Ces résultats sont complétés par les indicateurs de monitoring établis d'entente avec NoOPS :

- 36 appareils valorisés dans la filière de revente de 2^{ème} main Recommerce.ch ;
- 1'308 appareils démantelés pour valorisation des composants et métaux, pour un poids total de 261 kilos.

Aucun objectif n'avait été fixé en amont mais les résultats sont satisfaisants pour la première année d'existence de cette initiative qui commence à se faire connaître.

4.5. Activation de quartier

Au début de l'année 2023 a été initié une collaboration avec l'association négaWatt et l'entreprise Enoki dans l'optique de développer des projets d'activation de quartiers orientés vers les économies d'énergie. Cette initiative poursuit deux objectifs principaux :

- 1) Réactiver les informations transmises lors d'opérations éco-logements ou éco-sociales passées afin de favoriser le maintien dans le temps de pratiques orientées

vers les économies d'énergie, en mettant en place une dynamique de quartier autonome ;

- 2) Mettre en place un cadre pour initier un dialogue régulier entre propriétaires et locataires afin de faciliter la réalisation de projets de rénovation énergétique et/ou la réduction de la consommation d'énergie des immeubles à travers des utilisations adaptées et optimisées.

Les démarches pour la mise en place d'un projet-pilote ont été entamées durant l'année avec la réalisation des étapes suivantes :

- identification de plusieurs quartiers offrant un terrain favorable à la mise en place d'un projet-pilote grâce à une analyse multi-critères (configuration spatiale, âge des bâtiments, offre de service existante,..) ;
- rencontre de propriétaires suite à la pré-sélection des trois quartiers ;
- préparation d'une offre destinée à la SCHL suite à un intérêt exprimé de participer au projet.

L'offre et le contrat sont actuellement en attente de signature auprès de la SCHL. Le lancement de la première phase du projet-pilote est espéré au printemps ou à l'automne 2024.

4.6. Participation à des événements

Équiwatt a été représenté à l'occasion de plusieurs événements internes à la Ville (deux soirées d'accueil des personnes nouvellement installées à Lausanne ainsi qu'une soirée pour les personnes nouvellement retraitées). La participation à ces événements s'est faite sous la forme d'un stand sur lequel était distribué de la documentation et en présence de plusieurs membres de l'équipe d'équiwatt. Des kits d'économies énergie étaient également proposés à la vente.

En ce qui concerne les événements externes, un stand a été tenu au marché le 3 juin dans le cadre du projet NoOPS. A cette occasion, deux membres de l'équipe d'équiwatt et un représentant de NoOPS étaient présents afin de sensibiliser la population à l'impact énergétique de la fabrication de téléphones portables et pour distribuer du matériel informatique et promotionnel à propos d'équiwatt.



La participation à ces événements a été un succès: de nombreuses personnes se sont arrêtées sur le stand équiwatt, ce qui a permis de répondre à de multiples questions et de faire connaître plus largement le programme, ses engagements et ses activités.

4.7. Conclusion et perspectives pour 2024

Les actions d'incitation au changement de comportement menées en 2023 ont, pour la grande majorité, rencontré un vif succès qui a permis d'atteindre les objectifs fixés. Les actions ayant moins bien fonctionné sont également des sources précieuses d'enseignements pour les futures activités de sensibilisation. En effet, elles participent à agrémenter les réflexions et à acquérir une meilleure vision des formats et du type de contenu qui intéressent le grand public et qui ont un impact satisfaisant par rapport à l'effort investi pour les mettre en place.

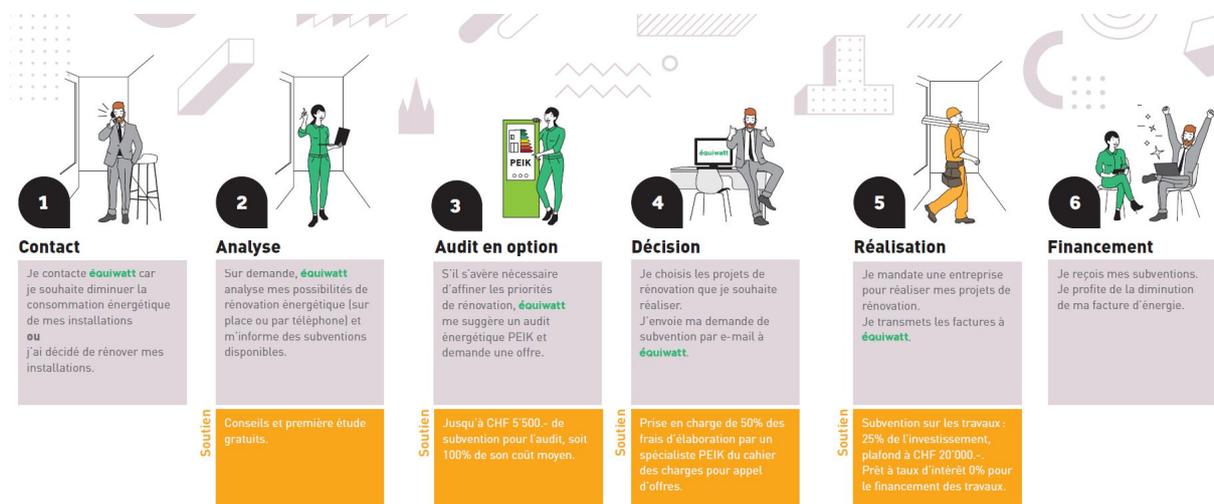
En 2023, certains canaux de communication ont été davantage explorés qui permettent notamment d'atteindre des publics différents (par exemple, une population plus jeune grâce à Instagram). Les résultats obtenus seront pris en compte dans l'élaboration de futures campagnes de communication, et il est prévu de continuer à élargir la réflexion autour des canaux de communication disponibles afin de compléter ceux qui sont habituellement utilisés.

La présence d'équiwatt dans des événements est toujours appréciée, et ceux-ci sont des lieux d'échange privilégiés avec la population afin d'en apprendre plus sur les préoccupations et le niveau de connaissance du grand public au sujet des économies d'énergie. Dans cette perspective, il serait idéal de renforcer la présence d'équiwatt dans des manifestations publiques. Au minimum, il est prévu de garantir la participation à des événements publics au moins deux fois par année.

Enfin, durant l'année 2023 ainsi que la précédente, les activités d'incitation au changement de comportements se sont concentrées principalement sur l'organisation de campagnes thématiques déployées autour d'un plan de communication et d'une action ponctuelle. En 2024, des projets complémentaires au format différent sont prévus afin de diversifier les activités de sensibilisation et atteindre différemment le grand public ainsi que le personnel de l'administration.

5. Soutien aux entreprises

Le soutien offert par équiwatt aux entreprises cible l'ensemble des étapes d'un projet de rénovation et d'optimisation des équipements, qui va de l'identification des potentiels jusqu'à l'aide au financement.



5.1. Communication

Les objectifs 2023 de communication du soutien d'équiwatt aux entreprises étaient les suivants :

- promouvoir les visites-conseil au sein des entreprises de manière à en réaliser 50 en 2023 ;
- consolider la connaissance de l'offre auprès des prescripteurs en rencontrant :
 - 11 entreprises d'installateurs électriciens ;
 - 8 bureaux d'ingénieurs en énergie certifiés PEIK.
- consolider le niveau de connaissance des bénéficiaires finaux (PME), en contribuant à augmenter de 5% le taux de notoriété assistée d'équiwatt.

Les actions de communication auprès des entreprises en 2023 ont été les suivantes :

- Envoi d'un courrier postal à 2'760 entreprises lausannoises présentant les soutiens équiwatt aux entreprises et proposant une visite-conseil gratuite afin qu'ils réalisent des économies d'énergie dans leurs locaux. L'envoi des courriers s'est déroulé de mars à septembre, par paquets de 300 envois. En moyenne, 6 demandes de visites-conseil ont suivi chaque envoi, ce qui correspond à un taux de 2%, plutôt faible mais correspondant aux taux habituels obtenus par ce type de canal de communication. Compte tenu du faible investissement nécessaire pour cette action de communication, ces résultats sont satisfaisants.
- Organisation d'un évènement de présentation du soutien en faveur des entreprises, à destination des installateurs électriciens. Organisé au Salon du Casino de Montbenon, l'évènement a attiré une dizaine d'entreprises différentes dont la plupart ne connaissait pas ou peu les prestations équiwatt offertes aux PME.
- Envoi d'une newsletter aux entreprises et prescripteurs dont l'objectif est d'informer sur le prêt à taux 0% et la satisfaction des entreprises ayant bénéficié d'une visite-conseil équiwatt afin de promouvoir cette prestation.
- Organisation d'une séance d'information virtuelle dédiée aux bureaux d'ingénieurs certifiés PEIK. 17 auditeurs certifiés ont participé à la séance et 11 auditeurs ont reçu les informations et la présentation par email en raison d'empêchement.
- Publication régulière durant l'année de posts sur les réseaux sociaux, mettant en évidence les offres proposées et des exemples de réalisations soutenues, ainsi que de témoignages d'entreprise ayant bénéficié du soutien d'équiwatt.

Les objectifs de communication 2023 ont été atteints.

équiwatt - programme d'efficacité énergétique des Services in...
 équiwatt 762 abonnés
 3 mois • Modifié •

🌟 Quel que soit votre produit, il doit être mis en valeur par un éclairage impeccable!

🏠 C'est le choix qu'a fait le #garage Mon Repos Automobile à Lausanne. Les 50 luminaires de l'espace de vente ont tous été remplacés par des LED, ce qui, non seulement éclaire bien mieux, mais consomme beaucoup moins d'électricité, environ 3114 kWh/an soit CHF 942.-/an. De quoi parcourir 2000 km en voiture électrique.

✅ Grâce à la subvention d'équiwatt de 25% sur le coût total des travaux, l'investissement est amorti en 5 ans!
 #economiesenergie #equiwatt #subvention #lausanne



25% de subvention pour votre rénovation
 equiwatt-lausanne.ch • Lecture de 1 min

équiwatt - programme d'efficacité énergétique des Services in...
 équiwatt 762 abonnés
 4 mois • Modifié •

📢 Un audit PEIK, ça paie!

Vous êtes une PME avec des coûts énergétiques de plus de CHF 20'000.- par an? Vous ne savez pas comment réduire votre consommation? L'#audit #PEIK de SuisseEnergie (Office fédéral de l'énergie OFEN) est fait pour vous.

🏠 C'est le cas de la librairie Payot à Lausanne qui a opté pour un audit énergétique PEIK, subventionné, entre autres par équiwatt et réalisé par **BG Ingénieurs Conseils**. Suite aux recommandations de l'audit, la librairie Payot a assaini son éclairage et sa ventilation ce qui a permis de **diviser par deux sa facture** d'électricité!

✅ Résultat: économies: 50% des coûts d'électricité soit CHF 30'000.- par an, retour sur investissement: entre 4 et 5 ans.
 #economiesenergie #auditpeik #equiwatt #subvention #lausanne



Librairie Payot et audit PEIK, 50% d'économie d'énergie
 new.equiwatt-lausanne.ch • Lecture de 1 min

🌱 Vous et 28 autres personnes

10 republications

5.2. Analyses des potentiels d'économie au sein des PME

49 visites d'entreprises ont été réalisées en 2023 pour identifier les potentiels d'économie d'énergie et recommander leur réalisation en intégrant une priorisation. Le nombre fut très légèrement inférieur à l'objectif de 50 en raison de la vacance du responsable de ce plan d'action durant 1 mois, suite au départ de l'ancienne titulaire fin septembre.

Les entreprises visées par cette mesures ne sont pas de grandes consommatrices d'électricité pour lesquelles il existe une obligation cantonale, mais toutes les autres qui souhaitent réaliser une démarche volontaire. Les secteurs d'activité des entreprises rencontrées sont variés : restauration, secteur tertiaire, salles de spectacles, enseignement, etc. Les impressions obtenues en direct furent excellentes, avec près de la moitié des entreprises exprimant leur volonté de mettre en œuvre les recommandations du rapport, de manière exhaustive ou partielle.

Les suites données aux recommandations d'équiwatt correspondent à quatre catégories principales:

- mise en œuvre directe durant la visite ou en autonomie par l'entreprise d'actions de sobriété, comme l'optimisation des horaires des installations de ventilation ;
- suivi et mise en œuvre des recommandations avec l'accompagnement d'équiwatt (par exemple adaptation du programme horaire d'installation de ventilation) ;
- commande des travaux de rénovation, typiquement en cas de rénovation d'éclairage ;

- commande d'un audit approfondi de type PEIK, de manière à quantifier les potentiels d'économie et à approfondir l'évaluation de faisabilité technique.

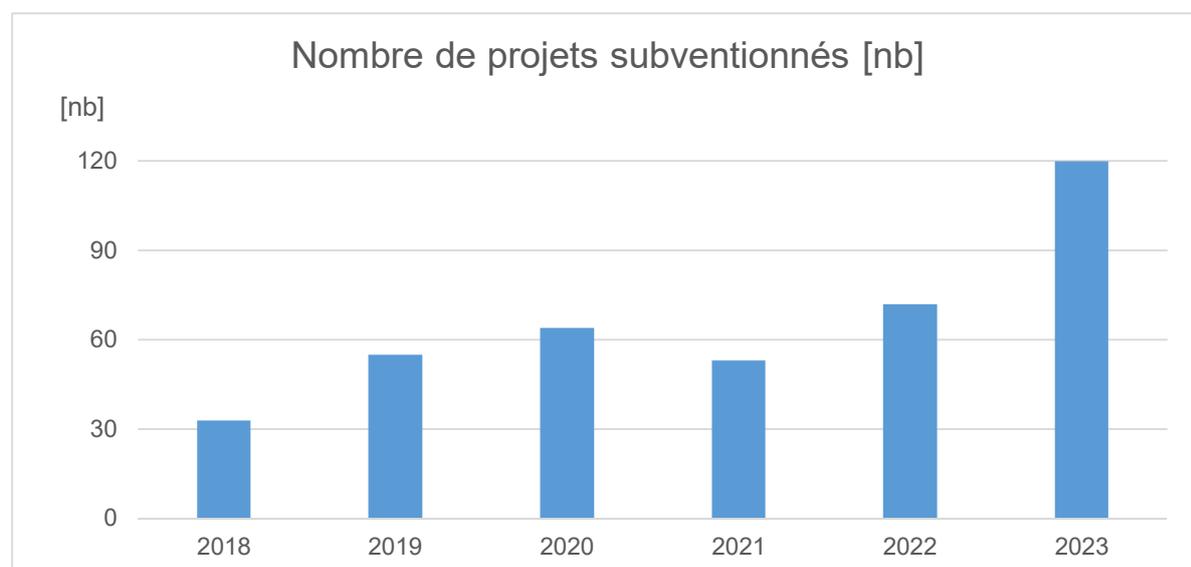
5.3. Audits PEIK

Les audits PEIK sont importants dans l'offre globale de soutien équiwatt aux entreprises. Lorsqu'une visite-conseil équiwatt aboutit à la conclusion qu'une analyse plus poussée est nécessaire, il est ainsi recommandé à l'entreprise d'effectuer un audit PEIK. La subvention de l'audit lui-même est ensuite conditionnée à la mise en œuvre d'au moins une des recommandations du rapport. Ces deux éléments (visite conseil avant l'audit PEIK et subvention conditionnée à la mise en œuvre d'une mesure) amènent à une période relativement longue avant l'obtention de la subvention.

Pour ces raisons, le nombre de subventions versées est jusqu'ici modeste. 2 subventions ont ainsi été versées en 2023. Depuis la mise en place de cette subvention, 20 audits PEIK ont été recommandés suite à une visite-conseil, le nombre de demandes de subventions devrait donc progressivement croître.

5.4. Subventions à la réalisation

120 subventions en faveur de la rénovation des équipements ont été versées en 2023, ce qui constitue le nombre le plus élevé depuis le lancement de cette subvention en 2018. Le montant consacré aux entreprises (projets de l'administration lausannoise compris) en 2023 est de près de CHF 600'000. Le montant record jusqu'à présent était de 570'000.- versé en 2022. C'est d'autant plus remarquable que la subvention en faveur des grands consommateurs a été abrogée au 31.12.2022.



Les projets soutenus par équiwatt ont permis les économies d'énergies suivantes :

- Chaleur : 295 MWh (objectif 2023 : 500 MWh)
- Electricité : 621 MWh (objectif 2023 : 805 MWh)

Malgré le succès qu'ont rencontré les subventions, par leur nombre élevé, les objectifs d'économies d'énergie n'ont pas été atteints. En 2023, passablement de projets de petite envergure ont en effet été soutenus, ce qui a réduit leur impact global en termes d'économies d'énergie.

5.5. Prêt à 0% d'intérêt

Le prêt à 0% d'intérêt proposé aux entreprises pour la mise en œuvre d'action de performance énergétique (APE) a été mis en place début 2020.

Cette prestation ne rencontre pas un grand succès. En effet, depuis son introduction, seuls 2 prêts ont été demandés et accordés.

Malgré la communication et la présentation systématique de l'offre auprès des entreprises lors de visite-conseil, la demande n'est apparemment pas présente. Selon toute vraisemblance, ce soutien sera abrogé fin 2026, soit à la fin de la période couverte par le préavis N° 2022/01.

5.6. Conclusion et perspectives pour 2024

Les résultats quantitatifs 2023 et les commentaires directs obtenus des entreprises montrent que le soutien d'équiwatt aux entreprises répond de manière satisfaisante aux besoins, que le processus global du soutien (visites-conseil / audit PEIK en option / subvention à la rénovation) est très pertinent.

Les axes pour 2024 seront les suivants :

— Visites-conseil :

- maintenir la stratégie de promotion des visites-conseil, en renforçant la communication de cette offre ;
- renforcer la mise à disposition d'équiwatt pour accompagner les entreprises à la mise en œuvre d'APE.

— Subvention 25% à la rénovation :

- maintenir la stratégie de promotion de la subvention, en renforçant la communication de cette offre ;
- maintien et consolidation de la connaissance de l'offre par les prescripteurs ;
- augmentation de la notoriété de l'offre de la part des entreprises.

— Subvention audit PEIK :

- maintenir la stratégie de promotion de la subvention, en renforçant la communication de cette offre ;
- maintien et consolidation de la connaissance de l'offre par les prescripteurs.

— Prêt à 0% d'intérêt :

- Proposition de soutien au cas par cas, selon les opportunités.

D'autre part, des évolutions contextuelles seront analysées en 2024 pour évaluer si des adaptations de l'offre équiwatt en faveur des entreprises seraient opportunes. La révision de la loi vaudoise sur l'énergie, dont la mise en œuvre est espérée par le Canton en 2025, prévoit en effet des audits énergétiques obligatoires pour les entités consommant entre 100'000 et 500'000 kWh/an. De plus, la nouvelle loi sur l'électricité (« Mantelerlass »), conduira à des évolutions du fait de l'obligation pour les fournisseurs d'électricité de favoriser les économies d'électricité pour leurs clients.

6. Opérations éco-sociales

Les opérations éco-sociales sont des actions de quartier durant lesquelles des ambassadeurs de l'énergie proposent des visites-conseils gratuites auprès des habitants des

logements subventionnés de la Ville. Les ambassadeurs sont recrutés en collaboration avec le Service social de la Ville au sein des bénéficiaires du Service social en capacité d'emploi. Ces personnes sont formées et accompagnées durant les opérations par des professionnels. Durant ces visites, du matériel efficient est proposé gratuitement en remplacement de matériel énergivore en plus des conseils fournis sur les économies d'énergie.

6.1. Communication

Les habitants des quartiers dans lesquels les opérations éco-sociales ont lieu sont avertis quelques jours auparavant via les réseaux sociaux (ci-dessous, l'exemple de la publication relative au quartier de La Harpe), ainsi que via un courrier. A la suite des opérations, leur bilan est publié sur le site www.equiwatt-lausanne.ch et fait l'objet de publications sur les réseaux sociaux.



6.2. Résultats

L'objectif quantitatif consiste à faire bénéficier 80% des logements des quartiers ciblés de la prestation. Il a été atteint lors de l'opération réalisée en 2023.

Quartier de la Harpe

Sur les 192 logements subventionnés ciblés, 169 logements ont bénéficié d'une visite-conseil, soit 88% des logements, ce qui représente le taux le plus élevé depuis le lancement de ce plan d'action. Trois ambassadeurs ont été engagés, recrutés en collaboration avec le Service social de la Ville parmi les bénéficiaires du revenu d'insertion. Trois apprentis des SiL, suivant une formation d'employés de commerce, ont également accompagné les ambassadeurs durant quelques jours.

6.3. Conclusion et perspectives pour 2024

Les opérations éco-sociales sont très appréciées des locataires et offrent aux ambassadeurs au bénéfice du RI une opportunité de réinsertion professionnelle. Le Service social a renouvelé son intérêt afin de poursuivre cette collaboration en 2024.

Une opération éco-sociale est prévue pour juin 2024 dans le quartier de la Clochette et ciblera 176 logements. Trois nouveaux ambassadeurs seront recrutés en collaboration avec le Service social de la Ville.

7. Opérations éco-logements

Les opérations éco-logements consistent en des visites-conseils auprès des logements non subventionnés. Du matériel est proposé gratuitement aux habitants, en plus de conseils, afin de permettre des économies d'énergie. Les propriétaires immobiliers contribuent à hauteur de 50% des coûts de cette prestation. Les opérations sont réalisées par des prestataires privés formés et supervisés par équiwatt.

En 2023, ces opérations ont bénéficié d'une subvention cantonale à hauteur d'environ 50% des coûts effectifs. Les propriétaires n'ont donc contribué qu'à 25% des coûts effectifs, les 25% restants étant pris en charge par équiwatt.

7.1. Communication

L'objectif principal est de trouver de nouveaux partenaires immobiliers afin de planifier les opérations futures, dès 2024, en conformité avec les objectifs quantitatifs, soit 2000 logements ciblés par année. Les actions entreprises en 2023 furent les suivantes :

- prises de contact et rendez-vous avec des grands acteurs immobiliers ;
- publications sur les réseaux sociaux mettant en valeur le bilan des opérations éco-logements réalisées jusqu'ici ;
- publication d'un encart dans un publi-reportage en août dans une revue spécialisée ;
- présentation du plan d'action éco-logements au forum vaudois du logement, le 23 novembre.

Plusieurs contrats ont été établis, permettant d'ores et déjà la planification de 2075 logements ciblés en 2024.

Par ailleurs, une étude de satisfaction régulière auprès des locataires a été mise en place par le Canton début 2023. Les résultats pour Lausanne sont excellents : 90% des locataires se disent très satisfaits de la prestation et 98% satisfaits à très satisfaits.

7.2. Résultats

Les objectifs quantitatifs pour 2023 étaient les suivants:

- cibler 2'000 logements ;
- réaliser une visite-conseil dans 80% des logements ciblés.

Avec 1'713 logements visités sur les 2'078 logements ciblés (soit 82%), ces 2 objectifs ont été atteints.

7.3. Conclusion et perspectives pour 2024

Les opérations éco-logements rencontrent un succès important. Il s'agira en 2024 de poursuivre la promotion de ce plan de soutien afin de contractualiser des opérations éco-logements à réaliser en 2025.

Dans le cadre des mesures extraordinaires de soutien aux ménages et aux entreprises touchés par la hausse des tarifs de l'énergie prises en 2023 par la Municipalité, équiwatt a été mandaté pour mener des opérations éco-logements auprès de la Caisse de pension de

la commune de Lausanne (CPCL) entre 2023 et 2024. Des discussions avec la CPCL ont été entamées en mars 2023. 1'100 logements ont été identifiés comme éligibles pour le plan d'action éco-logements et un contrat devrait être signé début 2024 pour une mise en œuvre en 2024.

8. Optimisation des réglages de chaufferies d'immeubles

Il est possible de réaliser des économies d'énergie importantes en optimisant simplement les réglages des installations de chauffage. Un partenariat a été établi en 2019 avec la société energo, précurseur dans l'optimisation des réglages de chaufferie, afin de favoriser l'accès à ce type de prestation auprès des grands immeubles locatifs (plus de 25 logements) situés dans la zone équiwatt. Les contrats signés avec les bénéficiaires sont des contrats à la performance énergétique et équiwatt prend en charge les coûts fixes.

8.1. Communication

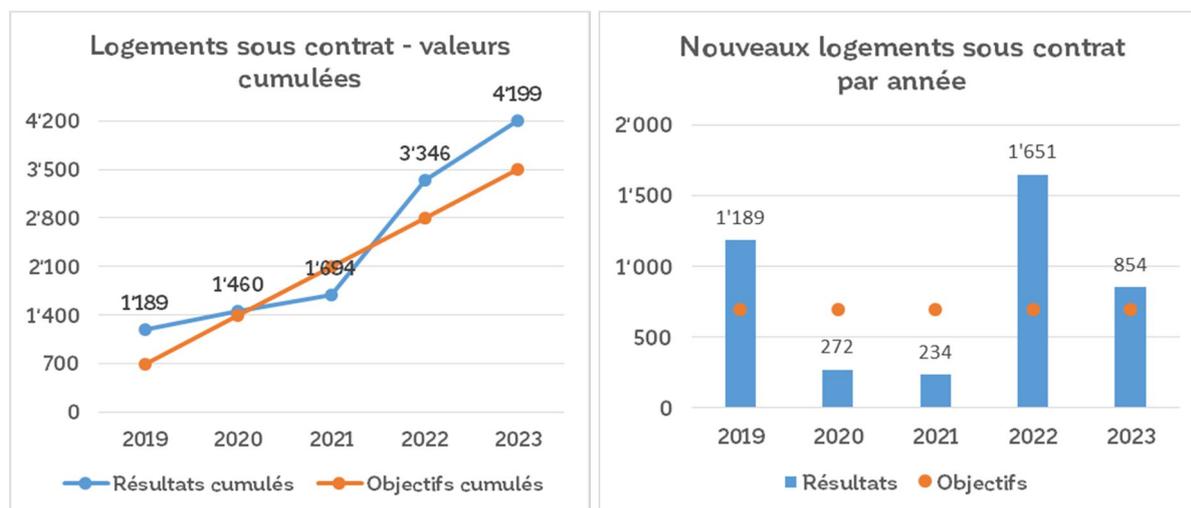
Le principal objectif de communication en 2023 était de promouvoir ce plan d'action de manière à établir de nouveaux contrats permettant la poursuite de l'atteinte des objectifs quantitatifs en matière de logements sous contrat d'optimisation.

Les actions de communication entreprises sont les suivantes:

- prises de contact et rendez-vous avec plusieurs grands acteurs immobiliers ;
- publication sur les réseaux sociaux d'un testimonial des Retraites Populaires en juillet ;
- publication d'un publi-reportage en août dans une revue spécialisée.

8.2. Résultats

En 2023, des contrats correspondant à 854 logements bénéficiaires de ce plan de soutien ont été signés, dépassant ainsi, l'objectif de 700 nouveaux logements sous contrat par année.



8.3. Conclusion et perspectives pour 2024

Le plan d'action pour l'optimisation des réglages de chaufferies d'immeubles est très efficace du point de vue des économies d'énergie qu'il permet, tout en nécessitant peu de ressources financières et humaines.

L'objectif de développement pour 2024 est d'intégrer d'autres prestataires qu'energo au soutien proposé par équiwatt. En effet, plusieurs prestataires proposant des produits performants d'optimisation des réglages de chaufferie sont apparus sur le marché.

Les efforts de communication vont être renouvelés afin de signer des nouveaux contrats avec des propriétaires immobiliers. L'objectif est de permettre à au moins 700 nouveaux logements de bénéficier de cette prestation en 2024.

Les discussions entamées avec la CPCL en mars 2023 se poursuivront en 2024.

9. Kit équiwatt

Le kit équiwatt est composé de 6 objets (1 thermomètre pour réfrigérateur, 1 thermomètre d'ambiance, 1 ampoule LED, 1 prise avec interrupteur déporté, 1 brise-jet et 1 pommeau de douche économique) permettant de réaliser des économies d'énergie et d'eau au sein d'un logement. Ce kit peut être acquis par tous les habitants de la zone équiwatt (soit la zone de desserte électrique des SiL) pour CHF 10.- TTC (au lieu de CHF 90.- TTC) en venant le chercher personnellement à l'accueil des SiL à Chauderon 23.

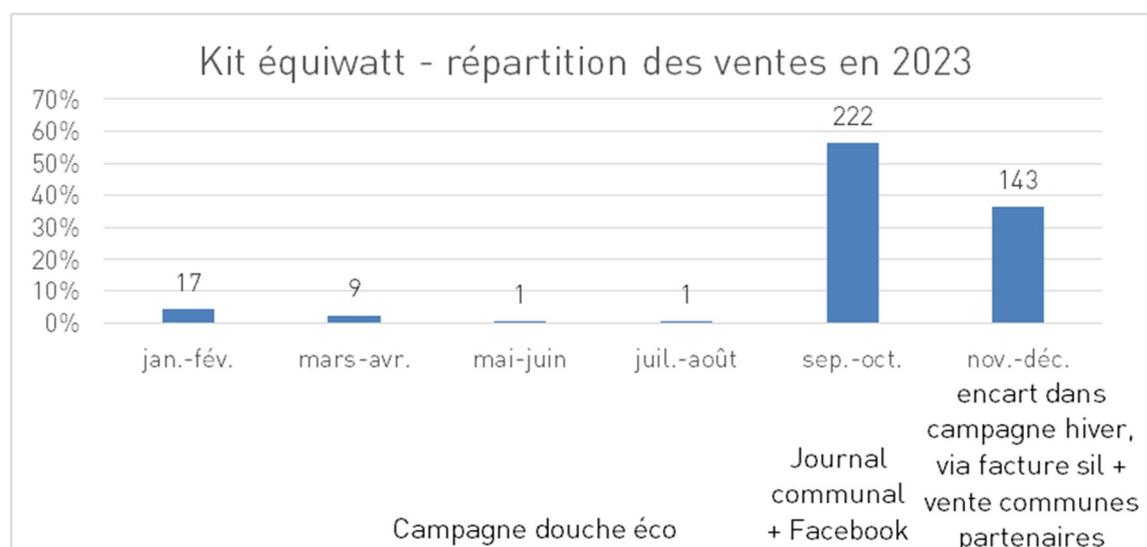
9.1. Communication

Afin d'éviter une concurrence entre la campagne douche éco (voir chapitre 11) et le kit équiwatt, les actions de communication en faveur du kit équiwatt ont été menées en fin d'année 2023, une fois la campagne douche éco terminée. Les actions entreprises furent les suivantes:

- publication d'un article promotionnel dans le Journal communal début octobre ;
- publication d'un post sur le compte Facebook des SiL mi-octobre ;
- publication d'un encart dans le flyer de la campagne « hiver », distribué via la facturation en décembre ;
- collaboration avec deux communes partenaires d'équiwatt (mise à disposition de kits directement à l'administration d'Epalinges et de Prilly afin de réduire les déplacements des habitants de ces communes).

9.2. Résultats

En raison d'une communication assez tardive dans l'année, les ventes de kits se sont concentrées sur les mois de septembre à décembre.



9.3. Conclusion et perspectives pour 2024

Le sondage de satisfaction mis en place en 2022 a été renouvelé en 2023 auprès des bénéficiaires du kit équiwatt. Les résultats obtenus restent excellents, avec notamment un indice de satisfaction générale de 5,1/6 (contre 5.3 en 2022) et 84% des bénéficiaires disant avoir changé leurs habitudes grâce au kit (contre 76% en 2022).

Suite aux sondages de 2022 et 2023, qui ont relevé un besoin de la part des bénéficiaires de pouvoir se faire livrer le kit à domicile, un prestataire local sera mandaté par équiwatt, au premier semestre 2024, afin de proposer une solution de livraison du kit à domicile à vélo.

Une réflexion sera également menée en fin d'année afin de permettre, dès 2025, aux bénéficiaires de choisir, en partie, la composition de leur kit.

10. Subvention électroménager

Il s'agit d'une subvention en faveur d'équipements électroménagers performants. Elle s'élève à 20% du montant d'achat, plafonnée à CHF 300.-. Les types d'appareils subventionnés sont les réfrigérateurs, les réfrigérateurs et congélateurs combinés, les congélateurs, les lave-vaisselle, les lave-linge et les sèche-linge. Les critères de sélection sont basés sur les étiquettes énergétiques, celles en surbrillance dans l'illustration ci-dessous étant éligibles.

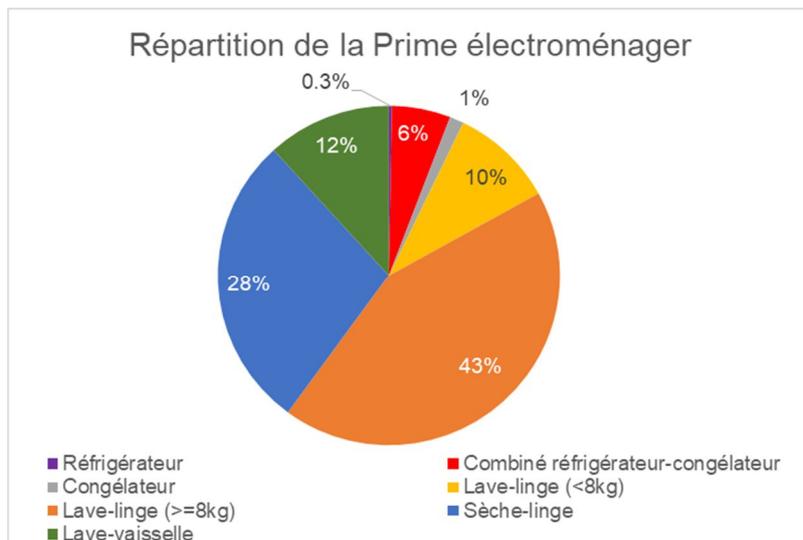
Réfrigérateur et combiné réfrigérateur-congélateur	A	B	C	D	E		
Congélateur	A	B	C	D	E		
Lave-linge < 8 kg	A	B	C	D	E	F	G
Lave-linge ≥ 8 kg	A	B	C	D	E	F	G
Lave-vaisselle	A	B	C	D	E	F	G
Sèche-linge	A+++	A++	A+				

10.1. Communication

Cette subvention est bien implantée au sein de la population et des distributeurs d'équipements électroménagers et ne nécessite pas d'efforts de communication supplémentaires. Les objectifs 2023 ont ainsi été dépassés. Tout comme en 2022, malgré des dépenses plus importantes que prévues, le nombre de subventions octroyées n'a pas été plafonné afin de ne pas freiner l'engouement de la population envers ce soutien.

10.2. Résultats

456 subventions ont été versées en 2023, dont la répartition par type d'équipement figure dans le graphique ci-dessous.



Les lave-linge ainsi que les sèche-linge représentent 81% des subventions octroyées. Une actualisation de l'étiquette énergie pour les sèche-linge permettrait très probablement de diminuer le nombre de demandes pour ce type d'appareil et donc de limiter le dépassement du budget. Cependant, aucune actualisation n'est actuellement planifiée.

10.3. Conclusion et perspectives pour 2024

Équiwatt continuera en 2024 d'observer l'évolution des performances énergétiques des équipements proposés sur le marché, ainsi que des étiquettes énergétiques (notamment l'éventuelle mise à jour de l'étiquette relative aux sèche-linge), afin, si nécessaire, d'adapter les modalités de cette subvention.

11. Projet annuel pour les particuliers

Une campagne pour promouvoir l'installation de douches à bas débit a été organisée. Cette campagne a débuté en mars et s'est terminée en juillet 2023. C'est la troisième campagne menée suite à celles de 2019 et 2021.

11.1. Communication

Les actions de communication menées furent les suivantes:

- publication d'un article dans le Journal communal mi-mars;
- publication de posts sur le compte Facebook de la Ville et des SiL lors de la journée mondiale de l'eau (22 mars 2023), en juin et en août (annonce de la fin de la campagne);
- envoi d'un flyer via la facturation SiL pour l'électricité d'avril à juin;
- transmission d'un kit de communication aux communes partenaires de la zone équiwatt.



11.2. Résultats

L'objectif de la campagne était de diffuser 1'500 pommeaux de douche bas débit. Grâce à une communication efficace (notamment grâce au flyer diffusé avec la facturation SiL pour l'électricité) et bien que cette campagne soit la troisième menée dans la zone équiwatt depuis 2019, les résultats ont largement dépassés les objectifs avec 4'400 pièces distribuées.

11.3. Conclusion et perspectives pour 2024

La campagne douche éco 2023 sera, selon toute vraisemblance, la dernière campagne de promotion de douche bas débit réalisée par équiwatt. En effet, les résultats cumulés des 3 campagnes effectuées ont permis de réaliser une partie importante du potentiel. De plus, le programme national d'économies d'eau chaude, sur lequel équiwatt s'est appuyé, ne sera pas renouvelé au-delà de 2024. Équiwatt restera cependant attentif aux opportunités de promotion dans ce domaine.

En 2024, un nouveau soutien limité dans le temps sera mis sur pied, proposant aux citoyens un challenge de réduction de leur consommation d'énergie.

12. Analyse du potentiel d'optimisation des bâtiments de l'administration

12.1. Bâtiments analysés

Équiwatt est mandaté par la Municipalité pour analyser le potentiel d'optimisation énergétique de tous les bâtiments de l'administration dont la consommation d'énergie représente au moins CHF 10'000.-/an d'énergie (hors grands consommateurs au sens de la loi vaudoise sur l'énergie).

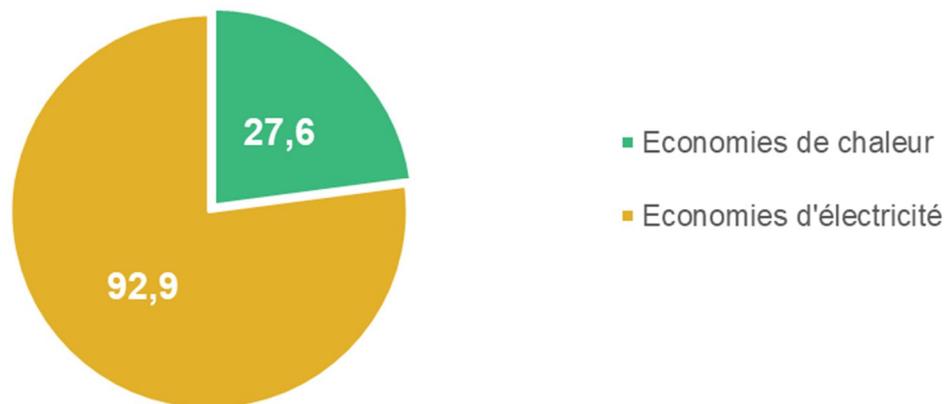
En 2023, 38 sites ont fait l'objet d'un rapport, transmis aux services concernés. Ces rapports contiennent au total plus de 350 recommandations de réglage ou d'assainissement, couvrant les équipements intérieurs (chauffage, ventilation, climatisation, sanitaire, éclairage, équipements divers) et dans une certaine mesure l'amélioration de la protection thermique

(mesures simples d'amélioration de l'enveloppe thermique, comme le remplacement des fenêtres à vitrage simple).

12.2. Projets accompagnés

12 projets ayant bénéficié d'un accompagnement (technique, administratif et/ou financier) de la part d'équiwatt ont été achevés en 2023, ce qui a amené les économies suivantes.

Economies d'énergie - MWh



L'ensemble des bâtiments analysés font l'objet d'un suivi à moyen terme des mesures mises en place, et de la mise à disposition d'un accompagnement de la part d'équiwatt.

12.3. Conclusion et perspectives pour 2024

La mise en place d'une démarche d'analyse exhaustive des bâtiments de l'administration permet d'avoir une image de l'état actuel du parc et d'accompagner les services dans l'identification et la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique.

En parallèle de ces analyses, le suivi et l'assistance technique et administrative mis en place vont probablement mener à une augmentation des réalisations de projets d'efficacité énergétique, et donc de la réduction de la consommation. Les crédits supplémentaires compensés par les économies d'énergie, ainsi que les subventions proposées par équiwatt, permettent aux services de réaliser ces projets, ou d'accélérer leur mise en œuvre. Cette combinaison de soutien technique, administratif et financier leur permet de se projeter dans de nombreux assainissements.

13. Soutien à la rénovation du bâti

Équiwatt a pour mandat de développer des services et incitations pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments, en priorité la diminution des besoins de chaleur pour le chauffage par le renforcement de l'isolation thermique ou le remplacement des fenêtres et comme objectif secondaire le remplacement des productions de chaleur fossiles par un agent énergétique renouvelable. Ce sont les petits et moyens propriétaires privés qui sont ciblés.

13.1. Communication

Les objectifs 2023 de communication du soutien d'équiwatt à la rénovation du bâti étaient les suivants:

- promouvoir le service de conseil au sein des propriétaires privés, principalement les petits et moyens propriétaires, de manière à réaliser 260 visites-conseil en 2023 ;

- en informer les acteurs du marché immobilier (propriétaires, mandataires, gérances) ;
- faire connaître l'existence de cette prestation aux différents services de l'administration qui intervienne dans les processus d'autorisation.

Les actions de communication auprès des propriétaires privés ont été les suivantes :

- Envoi d'un courrier postal à 5'600 propriétaires de maisons individuelles ou de petites copropriétés lausannoises présentant le nouveau soutien équiwatt aux propriétaires et proposant un entretien de conseil gratuit. Ce publipostage a été découpé en envoi groupé à 500 à 600 propriétaires à la fois et s'est donc déroulée de mars à décembre. En moyenne, entre 12 et 16 demandes d'entretien de conseil équiwatt ont suivi l'envoi groupé, soit un taux de 2.5%, relativement faible mais usuel pour ce type de canal de communication. Cette campagne fut donc bien accueillie par les propriétaires contactés et les résultats obtenus sont satisfaisants comparé à l'investissement de départ.
- Publication régulière durant l'année de posts sur les réseaux sociaux, mettant en évidence les intérêts pour les propriétaires du service de conseil.
- Publication d'un article présentant le service de conseil pour les propriétaires privés dans plusieurs journaux et magazines :
 - Ville de Lausanne, Le Journal, supplément du Lausanne-Cité
 - Le Journal de l'Immobilier
 - Propriété, Magazine romand des propriétaires et acteurs de l'immobilier
 - Economie Région Lausanne

13.2. Service de conseil en rénovation énergétique

120 propriétaires ont bénéficié de conseil équiwatt en rénovation énergétique en 2023. Le résultat est inférieur à l'objectif initialement fixé. Celui-ci, qui avait été fixé pour la première fois pour ce plan de soutien, s'est avéré trop ambitieux.

Au court du mois de janvier (du 10 au 17 janvier 2024), les bénéficiaires du Service de conseil ont été invités à participer à une courte enquête de satisfaction sous la forme d'un questionnaire en ligne. Le questionnaire a reçu un taux de réponse de 27%.

Les propriétaires contactés sont globalement très satisfaits des conseils gratuits dont ils ont bénéficié et ces conseils ont répondu aux attentes de la plupart des répondants.

Près de la moitié des sondés (44%) a entrepris des démarches pour réaliser des travaux suite aux conseils fournis par équiwatt.

Pour la majorité des répondants, les conseils équiwatt les ont, au moins partiellement, convaincu d'effectuer des travaux à leur domicile.

La prestation proposée par équiwatt est fortement recommandée par les propriétaires contactés. Ils en sont très satisfaits.

13.3. Subvention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage

En 2023, équiwatt a étendu son offre d'aide pour les propriétaires d'immeubles sur le territoire lausannois afin de les inciter à rénover leur bien en proposant un plan d'action visant à subventionner l'accompagnement par des professionnels dans le cadre de la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leur bâtiment.

En juin, la directive relative à une subvention couvrant 50% du montant des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage en énergie a été approuvée par la Municipalité. La communication active relative à cette subvention sera déployée dès 2024.

13.4. Perspectives pour 2024

A partir du premier semestre et de manière ensuite continue, le plan de communication en faveur du service de conseil sera poursuivi, en ciblant les propriétaires de maisons individuelles ou de petites copropriétés n'ayant pas encore été contacté en 2023, puis les propriétaires de plus grandes PPE, voire de bâtiments locatifs. L'objectif étant de réaliser 180 à 210 conseils par année.

Un effort soutenu de communication permettant de faire connaître la subvention aux prestations d'assistance à maître d'ouvrage dans le domaine de la rénovation thermique sera fourni. Il ciblera dans un premier temps les régies et gérances immobilières puis directement les propriétaires d'immeubles sur le territoire lausannois.

Par ailleurs, équiwatt prévoit d'organiser deux événements d'information à la population au sujet de la thématique de la rénovation des bâtiments.